



Question écrite posée par Monsieur Roland : La salubrité publique – Coronavirus – Mesures prises pour protéger les seniors à Forest

Face au fléau qu'est à ce jour le coronavirus, quelles sont les mesures prises par le Collège pour protéger nos aînés, les plus vulnérables, qui, représentant 25% de la population, soit sont à mobilité réduites et ne reçoivent que les visites sporadiques de leurs familles et/ou d'aides seniors, soit séjournent en Maison de Repos, en Maison de Repos et de Soins et/ou en Résidence Service?

Certains à Forest sont-ils le cas échéant confinés à domicile ?

Comment procédez vous pour les nourrir et leur fournir la médication nécessaire ?

Leurs visites sont-elles limitées et selon quelles priorités et critères?

Quid également des visites des résidents MR et MRS ?

Des masques et/ou des gants sont-ils mis à leur disposition et à celle de leurs visiteurs ?

Reçoivent-ils du gel désinfectant pour se laver les mains comme le recommandent les autorités médicales ?

Quelle est la situation précise au « Val des Roses », Maison de Repos et de soins gérée par notre administration ?

Quid des visites aux résidents en soins palliatifs ?

Je vous remercie pour votre attention.

Yves Roland,
Conseiller Communal.

Réponse de Madame El Hamidine :

Monsieur le conseiller,

Je vous remercie de vous intéresser aux aînés

Merci de vous intéresser aux aînés.

A la suite des recommandations émises le 10 Mars par le gouvernement fédéral, le collège des Bourgmestre et échevin de Forest a décidé de fermer le deux clubs seniors situés sur le territoire de la commune et ce à partir du 12 Mars.

Le 11 Mars des réunions se sont organisées avec les séniors qui fréquentent les centres afin de leur expliquer la situation mais aussi de pouvoir répondre à leurs attentes.

Le personnel a téléphoné le jour même ainsi que le lendemain aux personnes qui n'étaient pas dans les centres ce jour-là.

Des réunions d'équipe ont été organisées par le service séniors afin de mutualiser les forces et déterminer un mode de fonctionnement.

Ensuite une réunion a été organisée par le service sénior en faisant appel à toutes les personnes qui travaillent avec les personnes âgées à savoir le CPAS et plus spécifiquement le service maintien à domicile, Bras-Dessus-Bras-dessous (une ASBL forestoise) ainsi que le MIRO (centre de jour Néerlandophone pour personnes âgées)

Les repas que les personnes âgées prenaient dans les centres pour personnes âgées sont servis actuellement à domicile ; des bénévoles en collaboration avec BDBD préparent de la soupe qui est livrée aux personnes âgées par des chauffeurs de la commune ils sont accompagnés par le personnel du service sénior .

Très vite un courrier a été envoyé aux séniors qui sont en lien avec le service pour leur proposer de l'aide. Je vous invite à le lire en annexe 1.

Par la suite, une demande a été faite au service de la protection de la vie privée afin qu'un courrier soit envoyé aux personnes âgées isolées. (copie en pièce jointe)

Il est proposé aux aînés différentes aides ; alimentaires, services, mais aussi des activités sociales afin de leur permettre ces moments difficiles.

Ainsi un projet de correspondance a vu le jour, une chaîne you-tube , des moments musicaux, sportifs, etc.

<https://www.youtube.com/channel/UCGLHvnjkhHZzGztnwd86AoA>

Un magazine intitulé AMOUR ET SAGESSE est écrit avec et pour les séniors car nous sommes persuadés que le bien-être des personnes âgées (notre priorité) passe par l'écoute et la transmission de savoirs .

Pour que les séniors puissent continuer à d'une part vivre des moments sociaux, culturels et agréables et d'autre part faire de l'activité physique, des moments musicaux et des ateliers gymnastiques ont été organisés aux fenêtres des aînés.

Actuellement en collaboration avec le CPAS, plus ou moins 200 repas sont livrés et plus ou moins la même quantité de soupes.

Une permanence téléphonique est à l'écoute des séniors ; afin de répondre à leur besoins ; le service affaires sociales ainsi que le service vient en renforts afin de répondre à des besoins spécifiques.

Le service affaires sociales a téléphoné aux personnes avec qui il est en contact à savoir les personnes à mobilités réduites que vous citez . Une aide leur est fournie en fonction de leur demande également.

Actuellement les permanences téléphoniques sont aussi très utiles pour écouter les personnes âgées qui parfois ont juste envie de parler.

Les actions du service sénior sont tellement multiples et adaptable en fonction des demande qu'il se peut que j'en oublie certaine mais en tout cas en voici les principales.

En ce qui concerne les questions du val des roses je vous propose qu'elle soient posée lors d'un conseil de l'action sociale.

Je reste à votre disposition.

Lettre aux Séniors :



Service Seniors
02/376.31.47
02/376.10.06

Bruxelles, 16 Mars 2020

Madame, Monsieur,

Le service seniors de la commune, le CPAS de Forest, l'asbl Bras dessus bras dessous, FIREFECC Bandundu et le MIRO LDC mutualisent leurs forces pour venir en aide aux seniors forestois.

Concrètement nous fournissons les services suivants :

- un service de livraison de **repas** à domicile
- un service de livraison de **courses et de médicaments**
- un service de **transport** si besoin urgent
- de la **soupe** gratuite peut-être livrée pour les aînés les plus isolés le mardi et le vendredi
- des packs de **denrées alimentaires** non périssables et produits sanitaires

-une **permanence téléphonique** est ouverte :

de 08h à 18h 02/376.10.06 - 0476/81.15.22 (Service seniors de Forest),

de 09h à 16h 0489 30 54 94 (LDC Miro)

de 09h à 16h 0486 76 62 89 (ASBL Bras dessus bras dessous)

Aidez – nous avec le projet **CORRESPONDANCE** : Envoyez des lettres originales et uniques aux seniors. Le principe est simple, vous faites les courriers, nous les relayons aux seniors. Les courriers peuvent être déposés au service seniors et au MIRO .

En ces moments difficiles seule la **solidarité** peut nous aider à ? briser l'isolement et à venir en aide aux aînés en détresse. La protection des autres est la meilleure des barrières pour se protéger. La solidarité dans la cellule familiale, entre voisins, en entreprise, dans votre quartier,..... est essentielle.

Si vous avez connaissance d'aînés en détresse contactez-nous.

-Service Seniors : Chaussée de Bruxelles, 43- 02/376.31.47// 02/376.10.06 //

0476 81 15 22 - jboute@forest.brussels – sfontaine@forest.brussels

-CPAS de Forest : Rue Roosendael, 175 Tél : 02/ 211 02 10 -

minette.japah@cpas1190.brussels

-LDC Miro Merodestraat , 449 Tel : 0489 30 54 94 - hans@ld3.be

-ASBL Bras dessus bras dessous : Tel 0032 488/43 18 83

info@brasdessusbrasdessous.be

A l'initiative du Collège des Bourgmestre et Échevin de la Commune de Forest.